Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20260203-202602007-DE

Département d'Ille & Vilaine
Canton de Val-Couesnon

Commune
de
SENS DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 FEVRIER

L'an deux mil vingt-six, le Mardi trois février à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SENS DE BRETAGNE dûment convoqués se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. LARMENIER Michel, 1er adjoint, en l'absence de M. le Maire empêché (article L.2122-17 du CGCT),

Date de convocation : 29 janvier 2026
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de votants : 18
Etaient présents : M. Michel LARMENIER, Mme Roselyne ROUSSEAU, M. Christophe DUMILIEU, Valérie GASNIER.
M Hervé GAUTIER Mme Véronique SENTUC, Mme Anne-Laure DUAULT, M. Yannick LECONTE, M. Éric POUSSIN, M. Alain GUINNEBAULT, Mme Mélanie VOISIN, Mme Marine GLEONEC, M. Erwan DANIEL, Mme Céline DAMOURETTE, Mme Michèle PLESSIS, M. Pierre PRIOUX, Mme Caroline LAMARRE.
Etaient absents excusés (2) : M. Gérard MOREL, M. Philippe LEGRAND.
Pouvoirs (0) :
Secrétaire de séance : Mme. Valérie GASNIER

2026-02-007 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL 06 JANVIER 2026

Monsieur Michel LARMENIER, premier adjoint, représentant Monsieur le Maire empêché (article L.2122-17 du Code général des collectivités territoriales), propose d'adopter le procès-verbal du Conseil municipal du **06 JANVIER 2026**, transmis aux membres du Conseil par courrier électronique le **27 JANVIER 2026**.

P.J. : Annexe 1 : Procès-verbal de la séance du 06 JANVIER 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents,

- **VALIDE** le procès-verbal du Conseil Municipal du Conseil Municipal du 06 JANVIER 2026.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Mme Valérie GASNIER

M. Michel LARMENIER
Pour le maire empêché (article L.2122-17 du CGCT)

MAIRIE de SENS de BRETAGNE 35 (Ille-et-Vilaine)